

SPECTRA *infos*

INGENIERIE EN ACOUSTIQUE & INSONORISATION INDUSTRIELLE

ARCHITECTE DE SILENCE



EDITO

Bonjour,

Les bons résultats liés à la croissance de notre activité nous ont amenés à recruter de nouveaux collaborateurs. C'est ainsi que nous venons d'intégrer plusieurs ingénieurs diplômés pour travailler en binôme avec les plus anciens dont le départ en retraite se profile à l'horizon.

La constitution de ces binômes est un excellent moyen pour les anciens de transmettre leur savoir et compétences, tout en leur conférant une nouvelle et forte motivation. Cette intelligence collective, constituée par des idées nouvelles et vives, associée à l'expérience et le pragmatisme, apporte à l'ensemble de l'équipe un dynamisme positif et créatif. N'est ce pas une solution pour garder nos seniors actifs tout en intégrant nos jeunes ?

Claude SCHULLER
PDG de SPECTRA

SECTEUR *Actu*

• Lutte contre le bruit

Chantal Jouanno, la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a présenté ce jeudi 8 juillet 2010, lors d'une conférence de presse, de nouvelles mesures pour lutter efficacement contre le bruit. Au programme, figurent notamment la création d'observatoires d'agglomération du bruit et l'accélération des mesures d'amélioration de l'environnement sonore.

<http://www.bruit.fr> – Rubrique Actualité

SPECTRA *Actu*

• Cartographie acoustique

Fin mai, notre société a été missionnée pour mesurer les niveaux sonores et niveaux crêtes des locaux de la CCIAG (Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise) afin d'évaluer l'exposition au bruit des travailleurs selon le décret n°2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit.

15 000m² d'ateliers sur 9 niveaux, entre autres, ont été ainsi cartographiés permettant :

- de cibler les sources principales ;
- d'identifier les zones bruyantes où seront mis en place une signalétique spécifique et des distributeurs de PICB (Protecteurs Individuels Contre le Bruit).

TECHNIQUES & MATERIAUX

• Ecran acoustique mobile

Les écrans ou cloisons acoustiques mobiles sont souvent utilisés sur des postes de travail très bruyants, comme les postes de soudage, tronçonnage, martelage, meulage, ou tout autre process ne pouvant pas être traité à la source.

L'avantage de ce type d'insonorisation est :

- Sa mobilité et sa modularité ;
- Sa robustesse et son esthétisme ;
- Aucune gêne pour le poste de travail (accessibilité, luminosité, ventilation)

Eventuellement, on réalisera un traitement acoustique complémentaire, avec le doublage des parois ou la mise en place de baffles suspendus.



PLANÈTE SPECTRA

• Certification RS 8001 : Social

Depuis mai 2010, SPECTRA SA est certifiée RS8001 : Social.

La RS8001 certifie la mise en place de nombreux avantages tels que le 13^{ème} mois, les tickets restaurants, les plans d'épargne entreprise, les primes d'intéressement, ...

SPECTRA SA est le premier et le seul ensembleur en acoustique à obtenir une certification globale : qualité / sécurité / environnement / social.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Effet d'un écran acoustique

Les écrans acoustiques limitent l'énergie sonore rayonnée par la source, et permettent de diminuer le niveau acoustique de l'autre côté de la cloison dans l'espace appelé "zone d'ombre". L'atténuation acoustique apportée par la mise en place d'un écran n'excède pas 12 à 15 dB(A).

SPECTRA EN DIRECT : ETUDE DE CAS

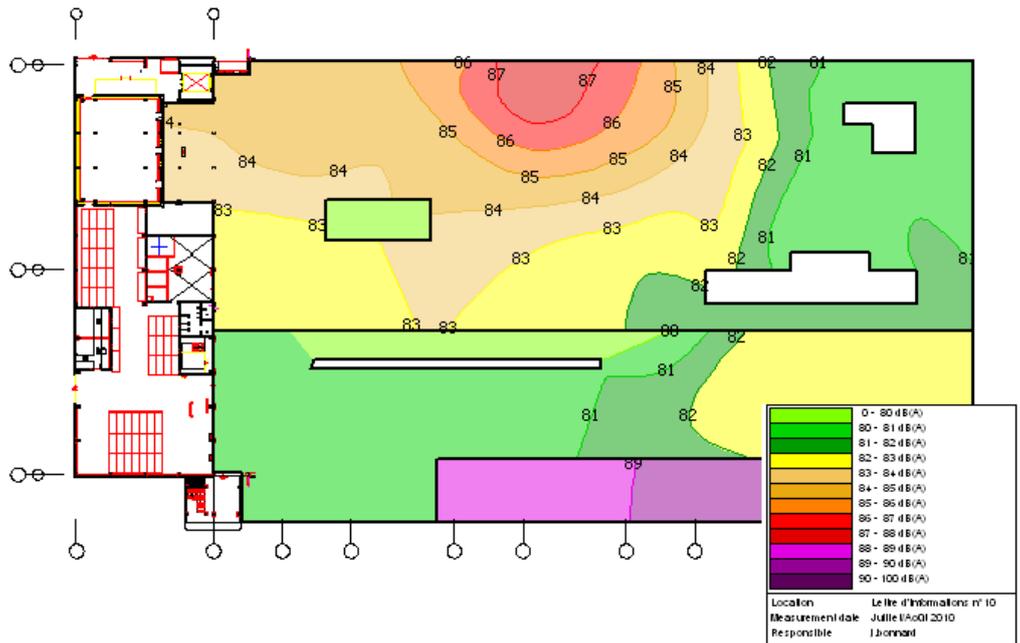
Etude acoustique

Cartographie Acoustique



• La cartographie acoustique...

... permet d'identifier, d'un seul coup d'œil, les zones et les niveaux sonores associés présentant un risque pour le personnel exposé et de mettre en place, le cas échéant, un programme de mesure techniques visant à réduire l'exposition au bruit et la signalétique réglementaire indiquant les précautions à prendre (Port de PICB par ex.).



• Méthodologie

Pour chaque zone à cartographier, des mesures des niveaux sonores (LAeq et Crête C) sont réalisées. Le nombre de points relevés par zone dépend de la dispersion

des niveaux sonores, de l'encombrement, du nombre de sources ou de postes opérateurs. Ces mesures sont réalisées à hauteur d'oreilles soit environ 1,50m

• Logiciel Noise At Work

NoiseAtWork est un logiciel permettant de cartographier et d'analyser le bruit au poste de travail. Sur la base des niveaux mesurés et des durées d'expo-

sitions, les contours de bruit sont tracés et les valeurs de Lex,8h sont calculées. Les niveaux sonores entre les points de mesures sont calculés par triangulation ou échantillonnage.

• Décret n°2006-892

- Valeurs d'exposition - Lex et Lp(C) - déclenchant l'action de prévention de **niveau 1** : **80dB(A) et 135dB(C)**
- Valeurs d'exposition - Lex et Lp(C) - déclenchant l'action de prévention de **niveau 2** : **85dB(A) et 137dB(C)**
- **Valeurs limites** d'exposition - Lex et Lp(C) : **87dB(A) et 140 dB(C)**

• Fiche Cartographie

Pour chaque zone cartographiée, la société SPECTRA fournit une « fiche cartographie » prête à afficher sur site !

Cette fiche inclue la cartographie et sa légende ainsi que les informations générales de la zone, les niveaux max. relevés, les sources prépondérantes et la signalisation appropriée.

